

+ Tarif Février 2019

Séjour 1 : 11 février au 15 février 2019

Séjour 2 : 18 février au 22 février 2019

IMPOSITION	Tarif Séjour 1 et 2
Non imposable (impôt sur le revenu net avant correction)	25 Euros
Jusqu' à 610 Euros	32 Euros
De 611 Euros à 1220 Euros	41 Euros
Au-delà de 1221 Euros	45 Euros

**TARIFS POUR LES ENFANTS DONT LES GRANDS PARENTS SONT
DOMICILIES SUR LA COMMUNE : (joindre leur justificatif de domicile EDF,
IMPOT, EAU + le livret de famille s'ils n'ont pas le même nom)**

Séjour : 1 et 2

Non imposable :	45,00 euros
Jusqu' à 610 Euros :	56,00 euros
De 611 Euros à 1220 Euros :	72,50 euros
Au-delà de 1221 Euros :	85,00 euros

TARIF EXTERIEUR :

Participation pour les enfants dont les parents et les grands-parents ne sont pas domiciliés sur la commune.

Séjour : 1 et 2 160.00 Euros

Pour tout renseignement complémentaire :
Service des Affaires Périscolaires
13420 Gémenos
Téléphone 04 42 32 71 45